

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 12 septembre 2022.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Philippe Boivin, Daniel Lafleur, Jason Carrière, Robin Pilon,
Jean Denis, Mélanie Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

Résolution No : 2022-09-303

CONSIDÉRANT le projet de résidence pour personnes âgées ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal à avoir un écran visuel forestier entre les résidences affectées et la résidence pour personnes âgées :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de service des Conseillers Forestiers de l'Outaouais au coût de 950 \$ plus taxes applicables, pour effectuer le plan de reboisement ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso acceptation la proposition de service des Conseillers Forestiers de l'Outaouais au coût de 28 250 \$ plus taxes applicables, pour la réalisation de la plantation d'arbres et d'arbustes sur une longueur de plus de 300 pieds.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 13 septembre 2022.

(signé)

Benoît Lauzon
Maire

(signé)

Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 13 septembre 2022.



Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général